



78ème CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION ELITE

PARIS (75), mardi 1er et mercredi 2 avril 2025

ARTICLE 5 du règlement spécifique :

Pour les qualifications aux championnats nationaux, Chaque nageur peut participer au maximum à 4 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum (Ce nombre maximum devra être respecté obligatoirement lors des championnats de comité et de territoire).

Ainsi, chaque nageur ou nageuse est autorisé(e) à nager soit à 2 nages individuelles et à 2 relais, soit à 3 nages individuelles et à 1 relais.

Tout(e) élève ne respectant pas le nombre de nages se verra supprimé de la liste des qualifiés. Si cet(te) élève fait partie d'un relais, le relais sera supprimé. Si cet(te) élève fait partie d'une équipe, l'équipe sera supprimée.

LISTE DES ELEVES NE RESPECTANT PAS L'ARTICLE 5

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Association Sportive</u>	<u>Ville</u>	<u>Cat</u>	<u>Equipe</u>	<u>Relais</u>	<u>Raison</u>
LELOUP	KEVIN	78-4-BSV	LE VESINET	CJG		CJG 4x50m Nage Libre, 4X50m NL [R - 78-4-BSV 1] CJ Mixte 4x50m Nage Libre, 4X50m NL [R - 78-4-BSV 3]	2 relais NL
RAFFIN	MANON	69-4-LYSM	LYON	CJF		CJF 4x50m Nage Libre, 4X50m NL [R - 69-4-LYSM 1] CJ Mixte 4x50m Nage Libre, 4X50m NL [R - 69-4-LYSM 3]	2 relais NL
SAUNIER	ALBANE	69-4-LYSM	LYON	CJF		CJF 4x50m Nage Libre, 4X50m NL [R - 69-4-LYSM 1] CJ Mixte 4x50m Nage Libre, 4X50m NL [R - 69-4-LYSM 3]	2 relais NL